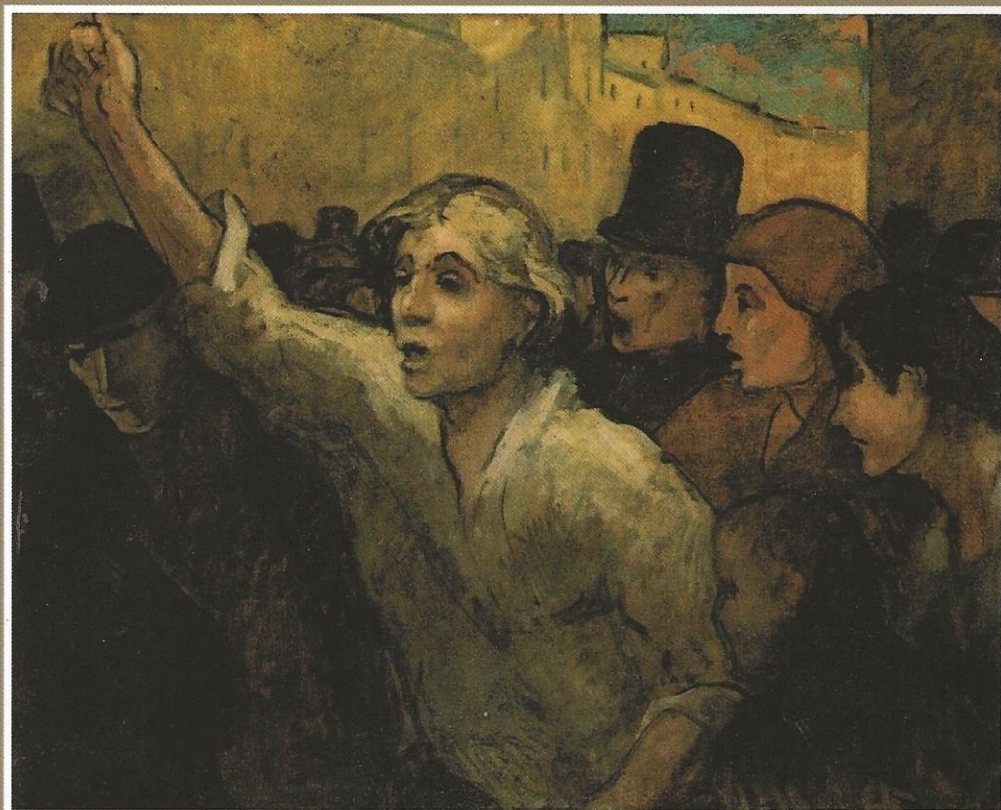


L'Écho de Joigny

Cultures, patrimoines, histoire



Révoltes et révolutions à Joigny

Révoltes et révolutions à Joigny

L'Echo de Joigny et l'ACEJ

L'Echo de Joigny est la revue de l'Association culturelle et d'études de Joigny (ACEJ). Elle a été créée en 1970, un an après la fondation de l'association, en octobre 1969.

L'ACEJ a pour principal objectif de développer des études sur Joigny et le territoire jovinien, de valoriser leur culture, leur histoire, leur patrimoine matériel ou immatériel, des origines à nos jours, et d'en transmettre aussi la mémoire.

Outre la publication de la revue, l'ACEJ organise des conférences et des rencontres avec des scientifiques, des essayistes, des artistes, monte des expositions. Elle recueille des témoignages, des documents et des objets, mène des actions à caractère pédagogique et, plus largement, contribue à faire vivre la culture de Joigny et du Jovinien.



Contact et informations

ACEJ

Maison des associations

1, Rue de la Guimbarde

89300 Joigny

Courriel : contact@acejoigny.fr

Site internet : www.acejoigny.fr

Cotisations

Individuelle : 20 €

Bulletin d'adhésion en ligne sur le site de l'ACEJ

Directeur de la publication

Christian Delporte, président de l'ACEJ

Maquette et mise en page

Claire Charbonnier, Clairette Communication

Sommaire

Éditorial	5
-----------	---

Études

1- Gervais Macaisne, "Du sang à la une ! Mais quelle est la vérité historique ? À propos des «Maillotins»"	9
2- Archive : "Joigny à la veille de la Révolution"	15
3- Bernard Fleury, "Joigny dans la Révolution, des Etats généraux au Directoire (1789-1795)"	19
4- Archive : "Le premier 14 juillet à Joigny"	69
5- Archive : "La Fête de la Fédération à Joigny, 14 juillet 1790"	73
6- Archive : "Tentative d'émeute et rixe entre vignerons, 6 février 1792"	77
7- Jean Bertiaux, "La révolution de juillet 1830 vue de Joigny"	81
8- Archive : "Monseigneur le Duc de Chartres à Joigny"	95
9- Marthe Vanneroy, "«Un républicain de la veille» : Dominique Grenet, maire de Joigny en 1848"	101
10- Christophe Voilliot, "Un Jovinien d'adoption : Louis-Marie de La Haye, vicomte de Cormenin"	117
11- Bernard Richard, "Alexandre Dumas, candidat - malheureux - aux élections de 1848"	127
12- "Les condamnés icaunais de l'insurrection de juin 1848"	141

Documents

"Joigny <i>Sixties</i> ", retour sur l'exposition photos de l'ACEJ.	145
---	-----

L'Echo de Joigny, nouvelle aventure

L'Echo de Joigny est de retour ! Momentanément interrompue, sa parution reprend donc, avec une nouvelle maquette et un sous-titre qui affiche son ambition : valoriser les cultures, l'histoire, les patrimoines de notre territoire.

Rappelons d'abord, en quelques mots, les circonstances de son apparition. Au milieu des années 1960, à l'appel de la Société des Sciences historiques de l'Yonne, un petit groupe de Joviniens se réunit pour envisager la meilleure manière de collaborer à l'Inventaire général des Sites et Monuments historiques. Ainsi naît une première structure, baptisée les « Amis du Vieux Joigny ». Mais ses fondateurs veulent bientôt aller plus loin, en développant des recherches sur le passé jovinien, en recueillant les traditions du territoire, en transmettant l'histoire et la mémoire de Joigny aux plus jeunes et, but ultime, en créant un musée qui rassemblerait des documents et des objets sur les vieilles industries artisanales et la vie des vigneron d'autrefois. C'est pourquoi les « Amis du Vieux Joigny » se transforment, le 26 octobre 1969, en « Association culturelle d'études de Joigny », première appellation de l'ACEJ. Dès sa fondation, sa présidente, Marthe Vanneroy, annonce la parution d'un bulletin trimestriel rassemblant les études menées par les membres de l'ACEJ, dont le titre, inspiré de *L'Echo d'Auxerre*, est *L'Echo de Joigny*.

Le premier numéro paraît à Pâques 1970. On y évoque des sujets variés, des grilles de la Halle au blé aux Cuirassiers de Joigny en 1870, de Madame de Sévigné séjournant dans la ville aux expériences archéologiques menées au lycée Davier. Aux illustrations en noir et blanc, s'ajoutent les dessins humoristiques de Louis Gazagne.

En un demi-siècle d'existence, *L'Echo de Joigny* a bien changé. En 1994, édité sur papier glacé et doté d'une couverture cartonnée, il a pris l'allure d'une véritable revue et est devenu annuel. En 2006, y a été introduite la quadrichromie, encore bien peu fréquente alors dans les publications de sociétés

savantes. Au total, depuis 1970, plus de 700 articles ont été présentés aux lecteurs, couvrant une ample période historique, allant de l'Antiquité à l'aube du XXe siècle⁽¹⁾.

Le nouveau numéro de *L'Echo de Joigny* s'inscrit dans cette histoire désormais plus que cinquantenaire, tout en s'adaptant aux exigences actuelles des revues du même type. C'est pourquoi s'ajoute à la version papier une version électronique. De même, son organisation s'est clarifiée, articulée en deux grands volets : d'abord un dossier d'études autour d'un thème qui les fédère ; ensuite une partie documentaire mettant en valeur les archives inédites.

Pour la présente livraison, le thème retenu est celui des révoltes et des révolutions à Joigny, des « Maillotins » du XVe siècle à la République de 1848. Au-delà du thème lui-même, il s'agissait de rendre hommage aux auteurs qui, depuis les années 1970, ont fait vivre la revue. C'est pourquoi, outre quelques inédits, on trouvera ici des articles signés par plusieurs des grandes personnalités de l'ACEJ, à commencer par les pionniers, tels Marthe Vanne-roy, le colonel Bertiaux ou le commandant Macaïsne.

Quant au choix du dossier documentaire, il relevait de l'évidence, avec le succès de l'exposition « Joigny Sixties », l'été dernier. Le lecteur trouvera ici de nombreux clichés qui, issus du fonds photographique de l'ACEJ - jusqu'ici inexploité -, ont ravi les visiteurs de l'exposition, comme en témoigne le Livre d'or.

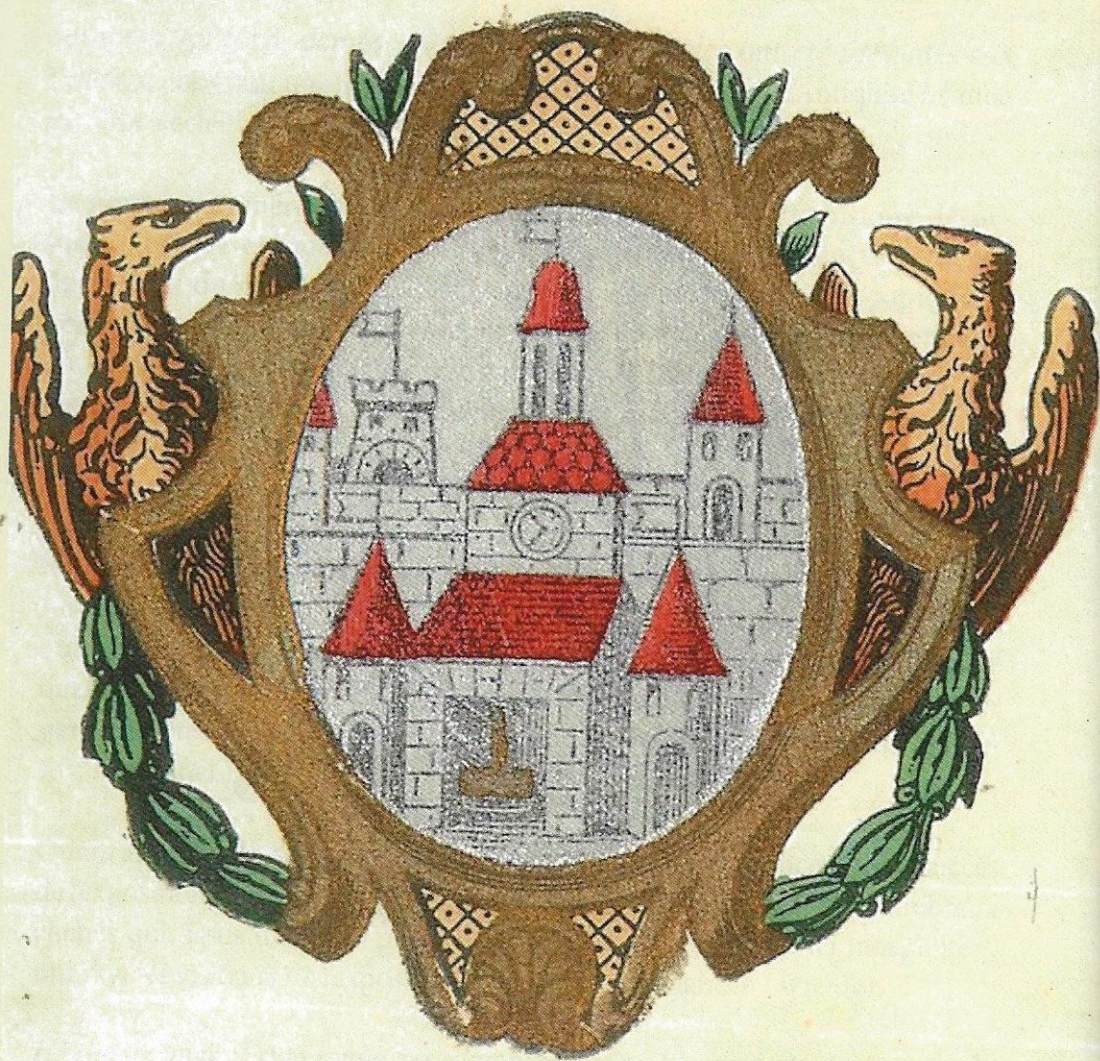
L'Echo de Joigny est la revue des membres de l'ACEJ, mais plus largement de tous les Joviniens. Elle a vocation à accueillir des articles et des documents sur tous les sujets contribuant à faire connaître les cultures, l'histoire, les patrimoines de notre territoire. Bien des choses y ont été écrites : pourtant, il reste tant à faire ! Mon souhait, alors, est que vous tous, lecteurs, puissiez demain devenir auteurs, contributeurs, initiateurs d'idées. Car c'est avec vous et vous seuls que *L'Echo de Joigny* pourra assurer sa fructueuse existence.

Christian Delporte
Président de l'ACEJ

⁽¹⁾ On en trouvera l'inventaire exhaustif sur le site de l'ACEJ : www.acejoigny.fr.

DOSSIER

Révoltes et révolutions à Joigny



Armoiries de la Ville de Joigny

L'écusson comporte tout un ensemble de constructions militaires : porte de ville, remparts, tour, échauguette, etc., etc., sans doute pour représenter le triple système défensif de la ville au Moyen Age, lequel comprenait l'ancien château bâti par le comte Rainard, en 978; la première enceinte du XI^e siècle, et la seconde des XII^e et XIII^e siècles. Quant au maillet représenté dans le bas de l'écusson, dans l'ouverture de la porte, voici l'explication qui en a été donnée par MM. Gustave Cotteau et Victor Petit : « Marguerite de Noyers avait apporté le comté de Joigny en dot, en 1409, à Guy de la Trémoille. Au plus fort des dissensions entre les Armagnacs et les Bourguignons, ce comte Guy soutenait, dit-on, une cause antipathique à la contrée. Sur la nouvelle qu'il voulait introduire dans la ville une garde ennemie, une émeute violente l'assiégea dans son château, et soit dans cette circonstance, soit dans une autre rencontre, il mourut de la main de ses vassaux armés à la hâte de fourches, de bâtons et de maillets, et c'est de là, selon la tradition, que les habitants de Joigny ont reçu le nom de *Mailloins*, sous lequel ils sont encore désignés. Le terrible maillet figure, en effet dans l'écusson de la ville, que peut-être elle a reçu en ces temps de troubles sanglants et de cruauté, de l'approbation reconnaissante du parti pour lequel elle avait combattu. L'explication contraire qu'en donne Tarbé dans l'almanach de Sens, à savoir qu'il ne faut voir dans tout cela que le symbole professionnel de la tonnellerie du pays viticole, est trop puérile pour mériter la moindre attention. » Il paraît que l'écusson aurait été flanqué originairement de deux griffons; c'est un imprimeur fantaisiste qui, au cours du XIX^e siècle et après l'avènement de la famille napoléonienne, y aurait substitué deux aigles

Du sang à la une ! Mais quelle est la vérité historique ? À propos des «Maillotins»

Gervais Macaisne*

Nous avons, à plusieurs reprises, trouvé mention dans certains raccourcis de l'histoire de notre ville, de la relation d'une révolte des habitants qui, à l'aide de leurs maillets, auraient tué le comte de Joigny. Cet exploit des temps anciens leur a valu le titre de « Maillotins ».

Il nous paraît utile pour apprécier cet événement d'examiner les faits tels qu'ils ressortent des témoignages transmis par les générations. Remarquons tout d'abord — et le cas est assez fréquent — que le sobriquet existait bien avant. Il avait déjà été attribué à ces Parisiens qui, en mars 1382, s'étant emparés à l'Hôtel-de-Ville de quelques milliers de maillets de fer — armes à l'époque — s'en servirent au cours de l'émeute contre les percepteurs d'une nouvelle taxe. Ils les massacrèrent, ainsi que plusieurs Juifs, pillant et brûlant les maisons, après que les caves eussent été vidées de leur vin. Telle est l'origine de ce titre, pour les Parisiens.

*Article paru dans *L'Echo de Joigny*, n°37, 1984.

Tableau de la situation

Pour notre région, la sombre période que l'histoire appelle « Guerre de Cent Ans », commence quand, en décembre 1338, le comte de Joigny, accompagné de ses vassaux, doit se rendre à « *l'ost du Roy à Péronne pour aller à l'encontre du Roy d'Angleterre que l'on disait vouloir meffaire au royaume de France* ». À la guerre menée par les Anglais, s'ajoute maintenant la lutte sans merci que se livrent deux factions : Armagnacs et Bourguignons, ayant à leur tête des princes de sang royal, pour la conquête du pouvoir, laissé vacant par « l'occupation » du roi ⁽¹⁾ Charles VI.

Après des meurtres ignobles, des massacres des uns et des autres dans Paris, la ruine de nos provinces ⁽²⁾, des alliances contre nature succédant à de grandes défaites, on en est arrivé vers 1419, par la force des malheurs, à voir se dessiner un début de sens national qui se concrétise, dix ans plus tard, sous l'influence de Jeanne d'Arc. Mais, pour le moment, tout est remis en cause, en septembre 1419, par l'assassinat, sur le pont de Montereau, de Jean Sans Peur, duc de Bourgogne, venu là pour rechercher l'entente entre Français ⁽³⁾. Philippe, son fils et successeur, se jette dans l'alliance avec le jeune roi d'Angleterre, Henri V.

On aboutit ainsi au honteux traité de Troyes du 21 mai 1420, par lequel le roi Charles, subjugué par la reine Isabeau de Bavière, donne sa fille Catherine en mariage à Henri V, roi d'Angleterre, et l'institue son héritier. C'est alors que se situe l'action des Joviniens contre leur seigneur. Laissons la parole aux historiens.

Qu'en disent les historiens ?

Dans ses mémoires manuscrits, Davier retrace cette période en quelques lignes : « *Guy de la Trémouille, seigneur d'Osson, fut comte de Joigny, ayant épousé Marguerite de Noyers* ⁽⁴⁾. *Ce comte tenoit le party des Armagnacs. C'est ainsi qu'on appelloit ceux qui tenaient le party du Dauphin. Il fut soupçonné par les habitants de Joigny de vouloir introduire les Armagnacs dans la ville : cela donna occasion à une émotion populaire dans laquelle la plupart des habitants s'étant armés de maillets... furent appelés Maillotins comme l'ont été les Parisiens...* »

Dans sa séance tenue à Joigny, le 5 juillet 1862, la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, le Président Challe, parlant de l'ouvrage de Davier, dit : « *Cependant Davier qui écrivait il y a cent cinquante ans, à une époque où les traditions pouvaient encore inspirer quelque confiance, et sur des documents aujourd'hui en grande partie perdus, assure que l'émeute qui valut à ses compatriotes le nom un peu farouche que les siècles lui ont conservé, avait une cause toute locale ; qu'elle se produisit quarante ans environ après la commotion populaire de 1382, vers la fin du règne de Charles VI, et qu'elle était dirigée contre leur seigneur, le comte Guy de la Trémouille* ». Et il ajoute : « *À la vérité, il (Davier) assigne à cette émeute une cause manifestement fausse, quand il suppose que le comte, tenant le parti du Dauphin, contre le gré des habitants, partisans ardents du duc de Bourgogne, livrer leur ville aux Armagnacs* » ⁽⁵⁾.

Dans son étude parue en 1873, Joigny en 1420 ⁽⁶⁾, M. Demay présente un document inestimable pour l'objet qui nous occupe. C'est une lettre envoyée par « *les habitants de Joigny à Henri V, roi d'Angleterre, contre le comte de Joigny qui refuse de prêter serment à ce prince* ». Elle est datée du « *mercredi Ve jour de juing* ». L'auteur vient de la découvrir et sa teneur nous éclaire sur de nombreux points. Notamment, les habitants expliquent l'origine du malentendu qui dégénéra en conflit. Ils exposent enfin ce qu'ils ont fait : alors que certains soldats du comte sont partis de la ville, « *nous avons fermé nos portes, et avons retenu ledit Monseigneur le Conte et ses gens, et n'avons pas entencion de les laisser partir, jusques ad ce que sur ce par le Roy nostre Sire, vous et Monseigneur de Bourgogne, nous soit donnée responce...* » Dans la séance du 20 décembre 1874 de la Société des Sciences, M. Demay insiste sur « *l'observation faite par le président, que c'était très probablement à cette sédition que remontait l'origine du surnom de Maillotins, donné aux habitants de Joigny, ce qui déterminerait ainsi d'une manière très précise la cause de ce surnom qui a été jusqu'ici une énigme* ».

Dans son *Histoire de la ville et du comté de Joigny*, A. Challe ⁽⁷⁾ précise que la réponse à cette lettre des habitants fut « *portée à Joigny par le maréchal de Lisle-Adam qui, au nom du duc de Bourgogne, rendit la liberté au comte et opéra une réconciliation entre lui et ses fougueux habitants* ». Nous savons par les travaux de Lebeuf que le duc de Bourgogne expédia de Troyes le 14 mai 1420 des lettres à Jean Villiers de l'Isle-Adam, assiégeant la forteresse d'Ecan (Escamps) tenue par les troupes du Dauphin, lui enjoignant de continuer le siège qui dure jusqu'en juin ⁽⁸⁾.

Le comte de Joigny n'a sans doute pas été retenu bien longtemps, quand on sait que le mariage de Charles V et de Catherine de France fut célébré à l'église Saint-Jean de Troyes le 2 juin 1420, et Lavissee nous indique que, dès le lendemain des noces, celui qui s'appelait désormais « l'héritier du roi de France », était prêt à rentrer en campagne, prescrivant : « ... *que, demain matin, soyons tous prêts pour aller mettre le siège devant la cité de Sens* ». Cette ville capitule le 12 juin. Les troupes du duc de Bourgogne et de son allié anglais continuent vers Montereau ⁽⁹⁾, puis Melun (7 juillet) ; mais cette dernière ne se rend qu'après un siège de quatre mois.

Nous connaissons maintenant, grâce aux *Annales de Bourgogne* qui ont publié en 1982 le registre des Chartres de la Chambre des Comptes de Lille (Arch. dép. du Nord), les détails des cérémonies et transfert du corps de Jean Sans Peur et de celui de son fidèle Archambault de Foix, depuis Montereau jusqu'à la Chartreuse, et la part importante qu'y prend le comte de Joigny.

Pour cause d'insécurité du fait de la présence des troupes du Dauphin, ce voyage s'effectue par voie fluviale, de nuit et sous escorte. Parti le 23 juin 1420 de Montereau, le convoi mortuaire arrive le 26 juin à Sens. Le récit qui en est fait précise :

« *Item, le XXVIIe jour de juing, à une lieue près de Joigny, vin au devant desdiz corps monseigneur le conte de Joigny de plusieurs gentilzhommes portans torches et autres gens d'esglise, tant de Joigny comme de Saisy et autres villaiges et à très notable compaignie ; et deustement furent receuz audit Joigny lesdiz corps et mis au desseure du pont en la rivière sans descharger.*

Item, ledit jour après disner, mondit seigneur le conte entra ou batel ensemble le prieur de Joigny et plusieurs religieux et gentilz hommes et toute la nuit furent en la rivière pour la conduite dessusdite ; Ceulx de Sens prinrent congé et s'en retournèrent audit Sens.

Item, le XXVIIIe jour arrivèrent à Aucerre environ midi... Le comte de Joigny conduisit le convoi jusqu'à Crevant, accompagné de l'Abbé de St Germain, du Grand Prieur et de six religieux, sans compter les gentilshommes, il attendit la venue de la délégation de Dijon qui arriva huit jours plus tard.

Item, ledit temps durant, monseigneur de Joigny et monseigneur de St Germain furent attendans, lequel St Germain et ses religieux jour et nuit, estoient prectz à dire messes, vegilles, saultiers et autres suffaiges ».

Guy de la Trémouille continue de donner des preuves de son attachement au parti de son suzerain, accompagnant les troupes dans ces sièges. Il lutte,

dans notre région, contre son cousin et ennemi Georges de la Trémouille⁽¹⁰⁾, seigneur de Saint Maurice Thizouaille, chargé par le Dauphin de maintenir l'Auxerrois et le Gâtinais sous l'influence française. Il protège une partie de nos campagnes contre les bandes de Fortépice, ce seigneur brigand ayant succédé à Georges de la Trémouille, et aussi contre les Écorcheurs⁽¹¹⁾. Il se soumet au roi de France Charles VII, en même temps que le duc Philippe de Bourgogne. Les auteurs les plus sérieux placent sa mort en l'année 1438.

Les documents et témoignages examinés montrent clairement que, non seulement le comte de Guy de la Trémouille n'a pas été tué par les Joviniens lors de cette « émotion » de 1420, mais qu'il est resté fidèle à sa parole. Cette mort n'ajouterait rien à l'honneur des Joviniens qui ont montré, en l'occurrence, leur détermination dans la conduite des affaires de leur cité, même si l'on déplore leur manque de discernement ou de sens patriotique. On apprécie davantage leur modération quand on sait ce que ces luttes intestines ont coûté au pays tant de débordements, tels ceux de Paris en mai et juin 1418, où des milliers des soi-disant « *Armagnacs* » prisonniers ont été massacrés par les « *bouchers* » de Caboche et Chapeluche⁽¹²⁾.

Quant au comte de Joigny, il a eu le bonheur de connaître le temps de la réconciliation des Français au Traité d'Arras en 1435, lorsque le duc de Bourgogne, abandonnant une alliance contre-nature, s'est tourné vers le roi Charles VII pour l'aider à « *bouter l'Anglais hors de France* ».



⁽¹⁾ C'est ainsi qu'on appelait la démence du roi. On sait qu'il a failli être brûlé au « Bal des Ardents » où a péri le comte de Joigny Jean II de Noyers, le 29 janvier 1393.

⁽²⁾ Les villages autour de Joigny dévastés par les bandes de Robert Knolles et les brigands de tous partis, sont désertés par les habitants qui se réfugient dans les enceintes fortifiées. Les champs sont couverts de bois et de buissons (Challe).

Ernest Lavisse écrit : « Seul le Mont Saint-Michel restait français et devait le rester toujours ».

⁽³⁾ Lors de son procès, Jeanne d'Arc répondant à ses juges sur les conséquences de son meurtre, dit : « Il fut grand dommage pour le royaume de France ».

⁽⁴⁾ Elle est la fille de Miles (premier comte de Joigny de la Maison de Noyers) et sœur des comtes Jean II et Louis de Noyers, tous deux morts sans postérité.

⁽⁵⁾ Dans sa notice sur les comtes de Joigny, l'abbé Carlier émet l'opinion suivante : « ...lorsque la reine implora et obtint la protection du duc de Bourgogne et du comte de Joigny, les habitants ne comprirent pas que des chevaliers français ne pouvaient refuser pro-

tection à une femme ; ils crurent, à tort, que Gui de la Trémouille se tournait du côté des Armagnacs ; ils firent donc grand tapage dans la ville ». (C'est au printemps de 1417 que la reine Isabeau exilée à Tours par les Armagnacs, est enlevée par le duc de Bourgogne et arrive à Joigny. Son escorte est attaquée par le Connétable d'Armagnac aux portes mêmes de notre ville).

⁽⁶⁾ tome 28, 1874, p. 62-66 (trouvé dans *Recueil des documents inédits sur l'Histoire de France*).

⁽⁷⁾ BSSY, t. 36, 1882.

⁽⁸⁾ Il capitula après un siège de 18 jours.

⁽⁹⁾ Il participe au siège de Cravant, fin mai 1423.

⁽¹⁰⁾ Où le duc rend les derniers soupirs à son père.

⁽¹¹⁾ Celui-là même avec qui les habitants d'Auxerre ont traité à prix d'argent, pour éviter l'ouverture des portes de la ville aux troupes accompagnant le roi Charles VII, avec Jeanne d'Arc, pour le sacrer à Reims. Il encourut, à cette occasion, le blâme de ses compagnons.

⁽¹²⁾ Le Connétable d'Armagnac et le Président du Parlement, prisonniers à la Conciergerie, des prélats et des hommes d'église, sont massacrés dans la nuit du 12 juin 1418.

NE POUR LA PEINE



L'Homme de Village

Joigny à la veille de la Révolution

ARCHIVE

«**J**OIGNY, ville de France, en Champagne, sur la rivière d'Yonne, à 6 lieues d'Auxerre et 7 de Sens.

Productions et commerces. Vins, bois, charbons et écorces, laines.

Industries. Tanneries.

Vins. Joigny & ses environs en produisent, année commune, 34 à 35 mille muids (ndlr : entre 91 000 et 94 000 hl), dont une grande partie s'exporte à Paris, en Normandie, dans l'Artois, la Picardie, la Flandre

et les pays étrangers. Ces vins, particulièrement ceux de la ville, outre la bonté et la délicatesse qui les distinguent ont, dit-on, la propriété de dissoudre l'humeur arthritique de la goutte et celle de s'allier parfaitement avec toutes sortes de vins.

Le commerce du vin se fait, partie par des marchands sur les lieux, argent comptant, et partie par des commissionnaires qui achètent pour compte d'autrui.

Commissionnaires, MM. Bazille, Maire et fils, Boulard et du Coudrai, Charrié et fils, Fouflée, Le Sire et fils.

Bois, charbons et écorces. Il y a de grandes forêts auprès de cette ville, où on exploite 3 milles arpents, chaque année. Le bois de corde et les charbons, qui sont d'une excellente qualité, se vendent pour l'approvisionnement de Paris. Les écorces réputées les meilleures de la province sont recherchées par tous les tanneurs des bords de la Seine et de l'Yonne.

Laines. Le département de Joigny en exporte annuellement 60 milliers, pour alimenter les manufactures de Reims, Troyes, Beauvais, Châlons et Châtillon-sur-Seine. Elles sont propres à la fabrication des draps communs, bêtes, couverture, et à la bonneterie. Un fabricant de ces divers objets trouverait peut-être beaucoup d'avantages à s'y établir.

Tannerie. On y prépare les cuirs de bœufs, de vaches, de veaux, de moutons et de chevaux.

Tanneurs, MM. Frossard et Comp., Pérille et fils, Picard et fils.

Poids, mesures, usages, etc. comme à Paris.»

(Tableau général du commerce, des marchands, négociants, armateurs, etc., de la France, de l'Europe et des autres parties du monde, connu ci-devant sous le nom d'Almanach général du commerce, etc. Dédié au roi par M. Gournay, avocat, années 1789 et 1790, Paris, chez l'auteur, rue St Jacques, n°17).





Vive le bon Pere du Peuple

Vive le Roi, Vive la Nation.

3. 2. 1.



*Les 3 ordres, dédiés à l'Assemblée Nationale de la France?
Clergé, Noblesse, Et $\frac{1}{3}$ Etat
du 17 Juillet 1789.*

Caricature, 1789.

de l'Année de la Liberté